

l'église en, possédait encore six de ces précieuses images, que l'incendie de 1640 avait respectées ; elles n'étaient peut-être pas toutes à l'abri de la critique la plus sévère, mais à coup sûr elles étaient absolument dignes de respect et de vénération (1).

Mais entre tous ces dons, il en est un qui surpasse les autres en importance et en grandeur : c'est celui de Martin Grouvel.

Martin Grouvel ou Grouel, était navigateur et voyageait habituellement entre Montréal et Tadoussac. Aimant toute-fois la vie calme et paisible, il se retirait volontiers sur sa ferme de Saint-Martin des Marais acquise le 17 avril 1644 (2), dans la seigneurie de Beauport. Sa maison, ouverte à tout voyageur, était souvent le terme des courses apostoliques, des missionnaires Jésuites, et servait alors de chapelle publique (3).

A force d'économie, ce brave marin était parvenu, en outre, à acquérir une belle terre de « onze arpents de front sur une lieue et demie de profondeur, » dans cette partie de la seigneurie de Beauport qui s'étendait alors au-delà de la rivière Montmorency. A ce fief, car c'était plus qu'une terre ordinaire, il avait complaisamment donné le nom de *Côte Sainte-Marguerite*, en l'honneur de sa digne épouse, Marguerite Auber, comme il avait donné le sien à sa terre de Beauport. Or, il ne le possédait que depuis deux ans lorsqu'il en fit don à l'église de Québec (4), dans l'intention évidente de la mettre désormais à

1 « Six pauvres images du travail de feu M. de Champlain. » (Archives de N.-D. de Québec ; *Inventaire général des Biens meubles appartenant à la paroisse de Notre-Dame de Recouvrance de Kébec, 1640.*)

(2) Greffe d'Audouart : Concession de R. Giffard à M. Grouvel.

(3) *Journal des Jésuites*, p. 147.

(4) PAR DEVANT LOUIS ROUER, furent présents honorable homme Martin Grouel et Marguerite Aubert... faisant donation à la paroisse de Québec de la Concession dite Sainte-Marguerite, contenant onze arpents de front, ou environ, sur le grand fleuve St-Laurens, sur une lieue et demie de profondeur, et dans la censive des Seigneurs de Beauport, ... tenant la dite concession d'un côté au Sieur Abbé de Lauzon, d'autre côté à Louis Guimond ; par devant, sur le dit grand fleuve St-Laurens et Ruisseau dit la Grand'Rivière ; par derrière, aux terres non concédées, Aux dits donateurs appartenant... par la concession du 20 février 1654, signée De Lauzon... Fait et passé en leur maison de St Martin des Marais en la seigneurie de Beauport, le 29 mars 1656, en présence de Jacques Fournier, sieur de la Ville et Guillaume Loyer dit Duchesneust, demeurant à Québec, ROUER, A., notaire. (*Archives de N.-D. de Québec.*)